Emploi, rémunération et heures de travail, et postes vacants, février 2023

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le jeudi 27 avril 2023

Le nombre d'employés recevant une rémunération ou des avantages sociaux de leur employeur, appelés « employés salariés » dans le cadre de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, a augmenté de 62 500 (+0,3 %) en février, après avoir progressé de 75 300 (+0,4 %) en janvier. La hausse porte à 342 200 (+1,9 %) l'augmentation cumulative de septembre 2022 à février 2023.

La hausse de l'emploi salarié est concentrée dans le secteur des services

Le nombre d'emplois salariés dans le secteur des services a progressé de 62 300 (+0,4 %) en février. Les hausses les plus marquées ont été enregistrées dans les services d'enseignement (+19 400; +1,4 %), le commerce de détail (+11 100; +0,5 %) et les services professionnels, scientifiques et techniques (+7 100; +0,6 %).

Malgré une hausse dans le secteur de la construction (+10 400; +0,9 %), l'emploi salarié total dans le secteur des biens a peu varié pour un deuxième mois consécutif en février.

Les écoles primaires et secondaires contribuent le plus à la hausse de l'emploi salarié dans les services d'enseignement en février

Le nombre d'emplois salariés dans les services d'enseignement a augmenté de 19 400 (+1,4 %) en février 2023, poursuivant une tendance à la hausse ayant débuté en novembre 2022. Les écoles primaires et secondaires (+18 200; +2,2 %) ont été à l'origine de plus de 90 % de la hausse mensuelle de février dans les services d'enseignement, alors qu'elles représentent environ 60 % de l'emploi salarié total dans le secteur.

L'emploi salarié augmente en février dans le commerce de détail, la construction et les services professionnels, scientifiques et techniques

En février, le nombre d'emplois salariés dans le commerce de détail a progressé de 11 100 (+0,5 %), après avoir augmenté de 27 600 (+1,4 %) en janvier.

L'emploi salarié dans le secteur de la construction a augmenté de 10 400 (+0,9 %) en février. L'emploi salarié dans le secteur a progressé de façon continue depuis septembre 2022, à l'exception d'une baisse en janvier 2023 (-6 400; -0,6 %).

En février, l'emploi salarié dans les services professionnels, scientifiques et techniques a augmenté de 7 100 (+0,6 %), portant à 35 300 (+3,0 %) l'augmentation cumulative de septembre 2022 à février 2023.

La rémunération hebdomadaire moyenne dans le secteur des biens progresse de 4,5 % sur 12 mois en février

La rémunération hebdomadaire moyenne était de 1 177 $ en février, en hausse de 1,8 % par rapport à un an plus tôt, mais en baisse de 0,4 % par rapport à janvier. La croissance de la rémunération hebdomadaire moyenne peut refléter divers facteurs, y compris les variations des salaires et les changements dans la composition de l'emploi et les heures travaillées. Comparativement à un an plus tôt, la rémunération hebdomadaire moyenne en février était en hausse de 4,5 % dans le secteur des biens et en hausse de 1,2 % dans le secteur des services.

Le nombre de postes vacants baisse en février

Dans l'ensemble des secteurs, le nombre de postes vacants a baissé (-34 900; -4,0 %) pour s'établir à 841 300 en février, ce qui a contrebalancé la hausse observée en janvier (+25 700; +3,0 %). Le nombre de postes vacants en février était le plus bas depuis août 2021.

Le taux de postes vacants — qui correspond au nombre de postes vacants exprimé en proportion de la demande de main-d'œuvre totale (postes occupés et vacants) —a baissé de 0,2 point de pourcentage pour s'établir à 4,7 % en février.

Le nombre de postes vacants dans les soins de santé et l'assistance sociale a baissé (-16 200; -10,1 %) pour s'établir à 143 800 en février, ce qui a contrebalancé la hausse enregistrée en janvier (+11 800; +7,9 %). Malgré cette baisse, le nombre de postes vacants en février dans ce secteur est demeuré le plus élevé parmi tous les secteurs pour un huitième mois consécutif.

Dans les services d'enseignement, le nombre de postes vacants a baissé de 3 600 (-16,0 %) pour s'établir à 18 700 en février, après avoir baissé de 5 300 (-19,1 %) en janvier. Le taux de postes vacants dans ce secteur était de 1,3 % en février, ce qui est le taux le plus bas parmi tous les secteurs, et ce, pour le dixième mois consécutif.

En février, le nombre de postes vacants a peu varié dans les 18 autres secteurs, y compris dans les services d'hébergement et de restauration (116 800), le commerce de détail (90 600), la construction (69 400) et la fabrication (63 700).

Objectifs liés au développement durable

Le 1er janvier 2016, des pays du monde entier ont officiellement commencé à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le plan d'action des Nations Unies axé sur la transformation qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 années suivantes. Ce plan repose sur 17 objectifs précis liés au développement durable.

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail est un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès concernant les objectifs mondiaux liés au développement durable. Ce communiqué servira à mesurer les objectifs suivants :

Note aux lecteurs

Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail

Le principal objectif de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) est de brosser un portrait mensuel du niveau de rémunération, de l'emploi et des heures travaillées selon des catégories d'industrie détaillées, à l'échelle du pays, des provinces et des territoires.

L'emploi salarié, tel qu'il est mesuré au moyen de l'EERH, désigne le nombre d'employés recevant une rémunération ou des avantages sociaux (revenu de travail) au cours d'un mois donné. Cette enquête exclut les travailleurs autonomes de même que les propriétaires et les associés des entreprises non constituées en société et des bureaux voués à l'exercice d'une profession libérale ainsi que les employés du secteur agricole.

Les estimations de l'EERH sont produites en intégrant les données de trois sources : un recensement d'environ 1 million de retenues salariales fournies par l'Agence du revenu du Canada; l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises, qui permet de recueillir des données auprès d'un échantillon de 15 000 établissements; et les dossiers administratifs d'emploi dans les administrations publiques fédérale, provinciales et territoriales fournis par ces ordres de gouvernement.

Les estimations de la rémunération et des heures de travail hebdomadaires moyennes proviennent d'un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. La présente analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %. Les estimations de l'emploi salarié sont fondées sur un recensement de données administratives et ne sont pas sujettes à la variabilité d'échantillonnage.

Lors de chaque diffusion des données de l'EERH, les données du mois précédent sont révisées. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Statistique Canada produit aussi des estimations de l'emploi à partir de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EPA est une enquête-ménage mensuelle dont le principal objectif est de répartir la population en âge de travailler en trois catégories qui s'excluent mutuellement, à savoir les personnes occupées (y compris les travailleurs autonomes), les chômeurs et les inactifs. Cette enquête est la source d'information officielle concernant le taux de chômage, et elle permet de recueillir des données sur les caractéristiques sociodémographiques de l'ensemble de la population sur le marché du travail.

*En raison de différences conceptuelles et méthodologiques, les estimations portant sur les variations dans l'EERH et l'EPA divergent de temps en temps. Toutefois, les tendances dont rendent compte les données sont semblables. Pour mieux comprendre les différences conceptuelles entre les estimations de l'emploi provenant de l'EPA et celles provenant de l'EERH, veuillez consulter la section 8 du Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (**72-203-G**).*

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite les comparaisons, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page Données désaisonnalisées — Foire aux questions.

Les données sur l'emploi salarié non agricole portent sur l'ensemble des salariés rémunérés à l'heure et des employés à salaire fixe, ainsi que sur la catégorie « autres salariés », qui comprend les travailleurs payés à la pièce et ceux payés seulement à la commission.

À moins d'indication contraire, les données sur le nombre moyen d'heures travaillées par semaine portent seulement sur les salariés rémunérés à l'heure et les employés à salaire fixe, et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Toutes les données sur la rémunération tiennent compte des heures supplémentaires et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du SCIAN. Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source. La rémunération hebdomadaire moyenne est obtenue en divisant les gains hebdomadaires totaux par le nombre de salariés.

Enquête sur les postes vacants et les salaires

L'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) est une enquête trimestrielle. L'échantillon trimestriel des emplacements commerciaux est réparti sur les trois mois de collecte du trimestre, approximativement équilibré par province et par secteur d'activité pendant chacun des trois mois. Cela permet la production d'estimations trimestrielles et mensuelles.

Les estimations mensuelles provisoires sont produites pour les postes vacants, les taux de postes vacants et l'emploi salarié au moyen des réponses obtenues auprès des emplacements commerciaux échantillonnés pendant le mois de référence correspondant. La période de référence de l'EPVS est le premier jour du mois respectif.

Les estimations mensuelles provisoires sont révisées et finalisées lorsque les estimations trimestrielles correspondantes sont diffusées, ou peu après. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite les comparaisons, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page Données désaisonnalisées — Foire aux questions.

Bien que l'emploi mesuré dans le cadre de l'EPVS soit étalonné en fonction de l'emploi mesuré au moyen de l'EERH, les chiffres de l'emploi salarié tirés de l'EERH et les chiffres de l'emploi mensuels provisoires tirés de l'EPVS peuvent différer en raison des regroupements utilisés pour l'étalonnage et des différences sur le plan de la portée et des périodes de référence.

*L'EPVS permet également de fournir des données trimestrielles exhaustives sur les postes vacants selon le secteur d'activité et les professions détaillées pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions économiques, sur le salaire horaire offert et sur les caractéristiques des postes vacants. Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation des données de l'EPVS dans le Guide de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (**75-514-G**).*

Tableaux de données en temps réel

Les tableaux de données en temps réel 14-10-0357-01, 14-10-0331-01 et 14-10-0332-01 seront mis à jour le 15 mai 2023.

Prochaine diffusion

Les données de mars 2023 de l'EERH et de l'EPVS seront diffusées le 25 mai 2023.

Tableau 1
Rémunération hebdomadaire moyenne (y compris les heures supplémentaires) pour l'ensemble des salariés — Données désaisonnalisées

	Février 2022	Janvier 2023[r]	Février 2023[p]	Janvier à février 2023	Février 2022 à février 2023	Janvier à février 2023	Février 2022 à février 2023
	dollars courants			variation en dollars courants		variation en %	
Ensemble des secteurs[1]	**1 155,53**	**1 181,90**	**1 176,89**	**-5,01**	**21,36**	**-0,4**	**1,8**
Foresterie, exploitation et soutien	1 221,50	1 364,99	1 370,88	5,89	149,38	0,4	12,2
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	2 160,05	2 309,86	2 293,97	-15,89	133,92	-0,7	6,2
Services publics	2 004,71	2 108,02	2 130,23	22,21	125,52	1,1	6,3
Construction	1 414,60	1 482,71	1 472,98	-9,73	58,38	-0,7	4,1
Fabrication	1 251,55	1 293,02	1 289,08	-3,94	37,53	-0,3	3,0
Commerce de gros	1 374,01	1 379,95	1 406,63	26,68	32,62	1,9	2,4
Commerce de détail	698,81	684,96	687,40	2,44	-11,41	0,4	-1,6
Transport et entreposage	1 227,08	1 235,14	1 235,71	0,57	8,63	0,0	0,7
Industrie de l'information et industrie culturelle	1 605,55	1 639,40	1 676,35	36,95	70,80	2,3	4,4
Finance et assurances	1 535,40	1 594,70	1 482,59	-112,11	-52,81	-7,0	-3,4
Services immobiliers, de location et de location à bail	1 141,63	1 287,08	1 302,82	15,74	161,19	1,2	14,1
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 583,12	1 674,12	1 675,30	1,18	92,18	0,1	5,8
Gestion de sociétés et d'entreprises	1 537,87	1 584,79	1 670,35	85,56	132,48	5,4	8,6
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	965,30	969,09	976,19	7,10	10,89	0,7	1,1
Services d'enseignement	1 178,38	1 161,09	1 166,05	4,96	-12,33	0,4	-1,0
Soins de santé et assistance sociale	1 031,43	1 059,24	1 025,27	-33,97	-6,16	-3,2	-0,6
Arts, spectacles et loisirs	711,05	696,17	692,48	-3,69	-18,57	-0,5	-2,6
Services d'hébergement et de restauration	455,62	468,19	473,01	4,82	17,39	1,0	3,8
Autres services (sauf les administrations publiques)	977,25	998,34	1 000,20	1,86	22,95	0,2	2,3
Administrations publiques	1 481,55	1 512,40	1 517,38	4,98	35,83	0,3	2,4
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	1 136,14	1 187,89	1 143,15	-44,74	7,01	-3,8	0,6
Île-du-Prince-Édouard	960,83	1 000,87	1 015,97	15,10	55,14	1,5	5,7
Nouvelle-Écosse	1 007,54	1 031,54	1 033,32	1,78	25,78	0,2	2,6
Nouveau-Brunswick	1 045,46	1 082,78	1 087,87	5,09	42,41	0,5	4,1
Québec	1 105,88	1 137,82	1 118,09	-19,73	12,21	-1,7	1,1
Ontario	1 187,47	1 212,90	1 210,03	-2,87	22,56	-0,2	1,9
Manitoba	1 040,21	1 088,03	1 085,72	-2,31	45,51	-0,2	4,4
Saskatchewan	1 136,79	1 151,43	1 151,11	-0,32	14,32	-0,0	1,3
Alberta	1 243,28	1 265,20	1 258,93	-6,27	15,65	-0,5	1,3
Colombie-Britannique	1 153,57	1 180,04	1 175,13	-4,91	21,56	-0,4	1,9
Yukon	1 321,55	1 339,30	1 341,03	1,73	19,48	0,1	1,5
Territoires du Nord-Ouest	1 558,86	1 571,42	1 595,84	24,42	36,98	1,6	2,4
Nunavut	1 525,93	1 655,15	1 569,23	-85,92	43,30	-5,2	2,8

r révisé
p provisoire
1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 1.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2022.
Note(s) : Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source.
Source(s) : Tableau **14-10-0223-01**.

Tableau 2
Nombre d'employés — Données désaisonnalisées

	Février 2022	Janvier 2023[r]	Février 2023[p]	Janvier à février 2023	Février 2022 à février 2023	Janvier à février 2023	Février 2022 à février 2023
	milliers			variation en milliers		variation en %	
Ensemble des secteurs[1]	**17 201,8**	**17 877,4**	**17 939,9**	**62,5**	**738,1**	**0,3**	**4,3**
Foresterie, exploitation et soutien	38,3	37,5	37,6	0,1	-0,8	0,2	-2,0
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	201,4	210,5	213,5	3,0	12,1	1,4	6,0
Services publics	127,8	130,1	132,0	1,8	4,1	1,4	3,2
Construction	1 121,4	1 154,7	1 165,1	10,4	43,6	0,9	3,9
Fabrication	1 550,7	1 562,7	1 559,8	-2,9	9,1	-0,2	0,6
Commerce de gros	808,9	820,4	821,6	1,1	12,7	0,1	1,6
Commerce de détail	2 001,3	2 024,1	2 035,1	11,1	33,9	0,5	1,7
Transport et entreposage	793,0	832,5	835,3	2,8	42,3	0,3	5,3
Industrie de l'information et industrie culturelle	371,2	372,8	373,4	0,6	2,1	0,2	0,6
Finance et assurances	787,7	835,8	838,8	3,1	51,1	0,4	6,5
Services immobiliers, de location et de location à bail	277,7	289,8	291,2	1,4	13,5	0,5	4,9
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 128,7	1 209,1	1 216,1	7,1	87,4	0,6	7,7
Gestion de sociétés et d'entreprises	123,1	124,6	124,3	-0,2	1,2	-0,2	1,0
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	824,8	844,2	846,0	1,9	21,2	0,2	2,6
Services d'enseignement	1 375,5	1 418,7	1 438,1	19,4	62,6	1,4	4,6
Soins de santé et assistance sociale	2 214,9	2 256,0	2 256,5	0,5	41,6	0,0	1,9
Arts, spectacles et loisirs	261,7	301,6	304,4	2,9	42,7	1,0	16,3
Services d'hébergement et de restauration	1 141,7	1 293,0	1 297,0	4,0	155,3	0,3	13,6
Autres services (sauf les administrations publiques)	528,4	559,0	560,0	1,0	31,6	0,2	6,0
Administrations publiques	1 207,0	1 254,4	1 260,2	5,7	53,2	0,5	4,4
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	214,5	221,8	222,3	0,5	7,8	0,2	3,7
Île-du-Prince-Édouard	72,8	75,7	75,5	-0,1	2,8	-0,2	3,8
Nouvelle-Écosse	429,2	446,4	446,8	0,4	17,6	0,1	4,1
Nouveau-Brunswick	338,1	351,1	352,5	1,4	14,4	0,4	4,3
Québec	3 896,1	4 035,0	4 039,0	4,0	142,9	0,1	3,7
Ontario	6 666,5	6 920,6	6 953,3	32,6	286,7	0,5	4,3
Manitoba	617,0	635,5	634,3	-1,3	17,3	-0,2	2,8
Saskatchewan	487,0	506,3	507,4	1,0	20,4	0,2	4,2
Alberta	1 991,1	2 093,3	2 105,5	12,2	114,4	0,6	5,7
Colombie-Britannique	2 419,1	2 518,5	2 532,2	13,7	113,1	0,5	4,7
Yukon	23,4	24,3	24,3	-0,0	0,9	-0,1	3,6
Territoires du Nord-Ouest	26,9	28,5	27,5	-0,9	0,6	-3,3	2,4
Nunavut	20,1	20,5	19,4	-1,1	-0,7	-5,4	-3,4

r révisé
p provisoire
1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 1.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2022.
Source(s) : Tableau **14-10-0223-01**.

Tableau 3
Postes vacants et taux de postes vacants, données désaisonnalisées[1]

	Février 2023[p] Employés salariés[2]	Février 2023[p] Postes vacants	Février 2023[p] Taux de postes vacants
	milliers		%
Ensemble des secteurs[3]	**17 049,8**	**841,3**	**4,7**
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	243,1	14,3	5,6
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	205,8	7,3	3,4
Services publics	128,7	3,1	2,3
Construction	1 147,3	69,4	5,7
Fabrication	1 564,8	63,7	3,9
Commerce de gros	819,7	28,2	3,3
Commerce de détail	2 028,5	90,6	4,3
Transport et entreposage	834,9	49,0	5,5
Industrie de l'information et industrie culturelle	376,4	13,4	3,4
Finance et assurances	839,9[E]	F	F
Services immobiliers, de location et de location à bail	290,5	11,3	3,7
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 207,4	51,2	4,1
Gestion de sociétés et d'entreprises	126,2	3,9	3,0
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	839,3	52,0	5,8
Services d'enseignement	1 411,4	18,7	1,3
Soins de santé et assistance sociale	2 259,9	143,8	6,0
Arts, spectacles et loisirs	302,6	16,8	5,3
Services d'hébergement et de restauration	1 323,1	116,8	8,1
Autres services (sauf les administrations publiques)	556,9	36,7	6,2
Administrations publiques[4]	543,6	13,5	2,4
Provinces et territoires			
Terre-Neuve-et-Labrador	188,1	6,6	3,4
Île-du-Prince-Édouard	69,3	3,6	4,9
Nouvelle-Écosse	448,9	20,5	4,4
Nouveau-Brunswick	315,7	13,2	4,0
Québec	3 853,5	212,8	5,2
Ontario	6 614,4	302,4	4,4
Manitoba	602,7	26,0	4,1
Saskatchewan	489,3	23,9	4,7
Alberta	2 020,9	93,7	4,4
Colombie-Britannique	2 390,1	134,9	5,3
Yukon	19,0	1,6	7,9
Territoires du Nord-Ouest	22,2	1,3[E]	5,3[E]
Nunavut	15,7	0,8	4,5

p provisoire
E à utiliser avec prudence
F trop peu fiable pour être publié
1. Les estimations sont provisoires jusqu'à ce que les données trimestrielles connexes soient diffusées.
2. Les estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) peuvent différer des estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail en raison du regroupement pour le calage et des différences de couverture et de période de référence. De plus, les données de l'EPVS sont désaisonnalisées.
3. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.
4. À l'exclusion des administrations publiques provinciales, territoriales et fédérale; ainsi que des organismes publics internationaux et autres organismes publics extraterritoriaux.

Source(s) : Tableaux **14-10-0406-01** et **14-10-0432-01**.

Tableaux disponibles : 14-10-0201-01, 14-10-0203-01, 14-10-0205-01, 14-10-0209-01, 14-10-0211-01, 14-10-0213-01, 14-10-0220-01 à 14-10-0223-01 , 14-10-0255-01, 14-10-0371-01, 14-10-0372-01, 14-10-0406-01 et 14-10-0432-01.

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête 2612 et 5217.

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail dans le *Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail* (**72-203-G**).

Le produit « La rémunération et l'emploi salarié en bref : appli interactive » (**14200001**) est maintenant accessible. Cette application interactive de visualisation de données permet de brosser un portrait détaillé du marché du travail canadien à l'aide des données les plus récentes de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail. Les estimations sont désaisonnalisées et sont offertes selon la province et le principal secteur d'activité. L'application comprend également des estimations historiques remontant à 10 ans. Elle permet aux utilisateurs d'explorer et de personnaliser rapidement et aisément l'information présentée. Il est possible de combiner plusieurs provinces et secteurs d'activité afin de créer ses propres domaines d'intérêt associés au marché du travail.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (**infostats@statcan.gc.ca**), ou communiquez avec les Relations avec les médias (**statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca**).